

Comité de liaison du Parc éolien de la Dune-du-Nord

Compte rendu de la rencontre

Date : Le vendredi 20 mai 2022, 9 h 00 HAA

Lieu : Salle communautaire de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine et par visioconférence

Présences :

Serge Bourgeois, MÎM
Jean-Michel Leblanc, MÎM
Sony Cormier, MÎM
Diana-Joy Davies, Municipalité de Grosse-Île
Michel Bonato, ATR
Karine Rioux, Comité ZIP
Antonin Valiquette, Chambre de commerce des Îles
Gilbert Scantland, RIÉGÎM
Hugo Bouchard, Plan A Capital
Mattieu Monnier, Valeco
Stéphane Thériault, Hydro-Québec

Par visioconférence

Dominic Lefort, Valeco
Samson Vayssières, Valeco
Catherine Pineau, Plan A Capital

Absence :

Véronique Deraspe, Société de conservation des îles
Marie-Ève Giroux, Attention Fragîles
Marc-Olivier Massé, CERMIM
Daniel Gaudet, SADC

Avant de débiter, la rencontre Gilbert Scantland souligne la présence de la mairesse de Grosse-Île, madame Diana-Joy Davies qui se joindra dorénavant au comité de liaison afin de représenter la communauté de Grosse-Île.

1. Ouverture de la réunion

La réunion débute à 9 h 00.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Les membres du comité adoptent l'ordre du jour tel que proposé.

3. Adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du 9 décembre 2021 :

Le compte rendu est jugé conforme aux discussions du 9 septembre.

Suivi du compte rendu

Les suivis seront abordés dans l'ordre du jour de la présente réunion.

4. État d'avancement du projet

4.1 La production :

Au cours des dernières semaines, une des éoliennes (T1) a rencontré des fautes techniques importantes forçant son arrêt. Le problème exige la présence des techniciens d'ENERCON pour effectuer la réparation. Nous sommes persuadés que les réparations envisagées permettront le retour en production dans un proche avenir. Bien sûr, cette situation a eu un impact sur la performance du parc, mais comme la réparation est faite sous garantie, les pertes financières seront en partie absorbées.

4.2 Les aspects techniques

Les opérations

Outre les problèmes rencontrés sur la T1 les opérations se déroulent normalement et les échéanciers d'entretien sont suivis. Baptiste Lages a quitté ses fonctions de chargé d'exploitation au sein du Groupe Valeco le vendredi 18 mars 2022. C'est Catherine Naoum qui reprend temporairement les fonctions de Baptiste, elle sera supportée par Samsom Vayssières et l'équipe de Valeco France. Valeco est actuellement en recrutement pour pourvoir le poste de chargé d'exploitation.

Les travaux effectués et à venir

Le ministère du Tourisme a approuvé notre demande de signalisation de l'aire d'information du parc éolien. Les panneaux de signalisation seront installés à 250 m. de l'entrée de l'aire d'information dans les deux directions, si tout va bien ils seront posés au cours de l'été.

Lors des réunions précédentes, nous avons discuté de la végétalisation des entrées du parc éolien sur la 199. La surlargeur des chemins avait été rendue nécessaire pour permettre les manœuvres de transport. Nous avons convenu de regarder certaines alternatives afin de réduire cette surlargeur tout en étant conscients qu'il fallait conserver l'assise du chemin pour une remise en état au besoin. Après discussions, les membres du comité conviennent que ces travaux ne seront pas essentiels. La municipalité n'a reçu aucun commentaire à ce propos et cela n'a pas beaucoup d'impact sur le paysage.

4.3 Les aspects environnementaux

Les suivis suivent leur cours comme prévu, il n'y a rien de particulier à signaler sur le plan environnemental. On constate que les essais de transplantation des plans de corème ont eu un certain succès avec près de 40% de survie constaté ce printemps. Le rapport annuel de suivi faunique d'Attention Fragiles est attendu bientôt, les résultats seront communiqués au comité lors de sa prochaine rencontre. Les terrains identifiés par la société de conservation des Îles-de-la-Madeleine ont tous été acquis avec l'appui financier du Parc éolien de la Dune-du-Nord. On

rappelle que les 30 hectares de terrains sont confiés à la SCIM à des fins de conservation en compensation des 10 hectares retirés de l'habitat protégé du corème de Conrad. Plusieurs initiatives environnementales ont été réalisées sur ces terrains par la SCIM. Lors d'une prochaine réunion, la SCIM sera invitée à nous faire part de celles-ci.

5. La phase 2 :

État d'avancement du dossier

Développement du projet :

Depuis l'automne, la Société Parc éolien Dune-du-Nord et Hydro-Québec discutent d'un possible agrandissement du parc éolien actuel afin d'en déterminer la faisabilité économique en complémentarité avec le raccordement des Îles-de-la-Madeleine par câbles sous-marins, qui est la solution privilégiée par Hydro-Québec pour l'alimentation principale de l'archipel.

À ce jour, la configuration du projet est maintenant définie;

- Le parc serait situé dans la municipalité de Grosse-Île et comprendrait quatre turbines ainsi qu'une unité de stockage par batterie, dont la localisation dépendra des conclusions de l'analyse technique à venir;
- Cette localisation du parc permettrait d'installer deux turbines hors de l'habitat protégé du corème de Conrad;
- Cette configuration diminuerait sensiblement les impacts sur l'habitat protégé et éviterait les principaux milieux humides qui sont très présents à cet endroit de la Dune-du-Nord;

Puisque le parc éolien serait séparé de PEDDN et aurait un point d'interconnexion séparé, les promoteurs après consultation de la municipalité de Grosse-Île proposent de nommer le nouveau parc éolien « Parc Éolien de Grosse-Îles (PEDGI);

Les études d'impacts environnementales et socioéconomiques se poursuivent afin de préparer la documentation nécessaire à l'obtention des certificats d'autorisation requis pour le démarrage du projet;

Discussions avec Hydro-Québec :

Le dossier de l'expansion du parc avance toujours et les discussions se poursuivent avec Hydro-Québec;

Le projet présente des défis techniques qui doivent être analysés à la demande d'Hydro-Québec avant de conclure la signature d'un CAÉ, et pour ce faire un comité de travail regroupant Hydro-Québec et PEDDN2 sera mis en place sous peu;

Parallèlement à ces démarches plus techniques, la négociation des aspects commerciaux en vue de la signature d'un CAÉ va s'amorcer ce mois-ci;

Il est important de mentionner qu'advenant que le projet soit techniquement et économiquement faisable, il fera l'objet de différentes autorisations, notamment celle du MELCC et de l'approbation du CAÉ par la Régie de l'énergie. Si le projet venait à se confirmer, la mise en service est projetée à l'automne 2025. L'opportunité de devancer cet échéancier sera évaluée;

6. Les préoccupations et les attentes du milieu

Lors de notre rencontre de décembre, nous avons convenu de comptabiliser les retombées économiques directes de l'exploitation du Parc éolien aux Îles-de-la-Madeleine après un an d'opération. À la suite de cet exercice, les retombées locales se situent 334 437\$ pour l'année 2021. L'on tiendra ces statistiques à jour pour permettre une meilleure appréciation des impacts économiques du parc éolien dans l'économie insulaire.

Le développement d'un deuxième parc sur la Dune-du-Nord présente, de nouveau, un grand défi. Selon les membres du comité, il faudra appuyer sur l'exemplarité du premier projet, qui s'est réalisé en minimisant les impacts sur l'environnement au-delà du scénario retenu par le MELCC. La collaboration des représentants du milieu au comité de liaison a été un facteur déterminant dans ce succès et cela a favorisé grandement l'acceptabilité sociale du projet. Bien que l'on soit conscient que le nouveau projet aura encore des détracteurs, les membres expriment l'opinion que la population en général a bien accepté le premier projet et que celle-ci devrait être favorable au nouveau, l'on soutient également que le défi sera beaucoup plus du côté du MELCC qui aura à se prononcer sur l'implantation de deux nouvelles éoliennes dans l'habitat protégé du corème de Conrad. À cet effet, les membres mentionnent qu'il sera très important de développer notre argumentaire en se basant sur les réussites du premier projet et en mettant en évidence les éléments qui ont permis d'intégrer, avec un minimum d'impact, le parc éolien dans l'habitat protégé du corème de Conrad.

7. Communications avec la communauté

Dans le contexte du développement d'un nouveau projet éolien, les membres du comité souhaitent des communications plus fréquentes. Ils mentionnent, qu'en tant que représentant du milieu, ils n'ont pas beaucoup d'informations afin de répondre aux questions qu'ils reçoivent des gens du milieu. Ils comprennent que les promoteurs ne peuvent pas donner trop de détails sur certains aspects commerciaux du projet, mais qu'un effort devrait être fait afin de mieux outiller les membres du comité afin qu'ils puissent collaborer efficacement à transmettre la bonne information.

L'on convient que des courriels seront régulièrement acheminés aux membres du comité pour les informer des développements du projet.

8. Prochaine rencontre du comité

En conservant notre calendrier trimestriel habituel, l'on retient le début de septembre 2022 comme date de la prochaine rencontre du comité. Cette date reste cependant à confirmer.

9. Clôture de la rencontre

La rencontre prend fin à 11 h 45.